



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022



COTELUB



EDITO

Chers amis,

2022, année de reprise post COVID, aura été une année dense. Mes vice-présidents, les élus du conseil communautaire, mes services techniques se seront pleinement engagés chacun dans son domaine de compétence pour servir avec passion pour notre beau territoire.

Ce rapport est la restitution synthétique des réalisations menées, des travaux et dépenses de l'année 2022. Il a pour objectif, en toute transparence, de permettre à chacun d'entre vous de mesurer la diversité des actions menées aussi bien à travers les grands chantiers d'intérêt communautaire que dans les services quotidiens apportés à la population.

2022 c'est la poursuite de la mise en oeuvre de notre projet de territoire. Plus de 3,5 millions d'euros ont été engagés : 800 000 euros dans le domaine de la gestion et de la valorisation des déchets, 250 000 euros dans les travaux de sécurité de nos cours d'eau dans le cadre de la GEMAPI et enfin 2 500 000 euros dans l'amélioration et la construction d'infrastructures intercommunales.

Ensemble nous avons oeuvré au développement d'équipements au profit de la petite enfance, de nos jeunes, mais aussi de nos moins jeunes vers qui nous devons nous tourner dans l'avenir. Nous avons travaillé à la préservation de nos commerces de proximité tout en assurant l'attractivité nécessaire pour accueillir de nouvelles entreprises. Nous avons lancé des réalisations comme le projet de pistes cyclables, l'aménagement de l'Etang de la Bonde, pour convenir d'un tourisme de qualité et durable.

Les femmes et les hommes qui composent notre conseil communautaire, représentant vos communes, construisent notre avenir, votre avenir. Nos différences animent nos débats, quelques fois avec véhémence mais toujours dans un esprit constructif et de qualité exceptionnelle. Comment ne pas être fier d'être à la tête de cette grande équipe qui contribue, tout en faisant face aux grands défis et aux difficultés du moment, au développement de COTELUB.

Bonne lecture.

Robert TCHOBDRENOVITCH,
Président de la Communauté
Territoriale sud Luberon

SOMMAIRE

EDITO 3

- Corelub, c'est un territoire
- 41 conseillers communautaires
- L'Organisation des Services

12 mois d'action 10-33

- Une interco responsable et durable
- Un territoire attractif et touristique
- Une interco solidaire et volontaire
- Les moyens de la collectivité

34-37 Les finances de l'intercommunalité

- Budget général
- Compte administratif

38 Personnel et Services

COTELUB, c'est un territoire

25 000
habitants

16
communes

RAPPEL

C'est en 2000 entre Durance et Luberon, que 13 communes du sud Luberon ont décidé de transférer certaines de leurs compétences et de se regrouper pour former la Communauté de Communes Luberon Durance (CCLD). Elle a ensuite évolué en une communauté territoriale baptisée COTELUB (COMMunauté TERRitoriale sud LUBeron).



LES COMPÉTENCES DE COTELUB

Elles sont fixées par les statuts, définissant les champs d'intervention de l'intercommunalité.
Aujourd'hui, COTELUB exerce 11 compétences :

- Le développement économique du territoire communautaire
- L'aménagement de l'espace communautaire
- La création ou aménagement et entretien de voiries d'intérêt communautaire (Zones d'Activités)
- Le soutien à l'agriculture
- L'élimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés
- La construction et la gestion des équipements sportifs d'intérêt communautaire
- Le développement social, culturel, sportif et de loisirs, des jeunes de 12 à 18 ans
- La construction, aménagement, entretien et gestion des crèches, des relais assistantes maternelles d'intérêt communautaire et/ou des Lieux d'accueil enfants parents
- Le tourisme
- La gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
- La Mobilité

Etendue d'eau
Etang de la Bonde – La Motte d'aigues
Les 7 lacs – Beaumont de Pertuis

Parc acrobatique
Forest sensation

Cinemas avec tournées itinérantes
Le cigalon – Cucuron
La strada – Cadenet

Tourisme
3 relais d'informations

Equipements sportifs
Gymnases et plateaux sportifs

Petite enfance
6 crèches – 162 places
2 relais petite enfance avec itinérance
1 lieu d'accueil enfants parents - Cadenet
1 maison des assistantes maternelles - Grambois

Jeunesse
Le kiosk – Cadenet
Le transfo – La Tour d'Aigues

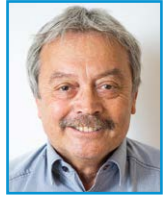
ZA
Zones d'Activités ou Artisanales

Pôle Environnement
Déchetterie

Espace de vie sociale
Basilic Diffusion – Cucuron
Bulle de Lub' – Beaumont de Pertuis

Centre social L'aiguiier
Antenne Maison France Services

41 conseillers communautaires



Robert TCHOBDRENOVITCH
MIRABEAU
Président COTELUB



Jean-François LOVISOLO
LA TOUR D'AIGUES
1^{er} vice-président
Développement du territoire et coopération territoriale



Geneviève JEAN
CABRIÈRES D'AIGUES
2^{ème} vice-présidente
Prospective et évaluation des politiques publiques



Jean-Marc BRABANT
CADENET
3^{ème} vice-président
Animation territoriale



Catherine SERRA
VILLELAURE
4^{ème} vice-présidente
Attractivité du territoire et développement durable



Mylène GARCIN
ANSOUIS
5^{ème} vice-présidente
Cohésion sociale et accompagnement de l'enfance et de la jeunesse



Karine MOURET
PEYPIN D'AIGUES
6^{ème} vice-présidente
Environnement (hors GEMAPI) et gestion des déchets

Une organisation adaptée pour une meilleure efficacité

Afin de s'entourer de compétences ou de volontés, le Président a décidé de confier à certains conseillers communautaires certaines missions particulières.

Ces missions sont encadrées dans le temps et dans le périmètre d'intervention par une lettre de mission signée par le Président. L'objectif étant de mieux répondre aux défis du territoire et aux besoins des habitants.

Depuis 2020 sont en charge :

- DE GEMAPI, **Jean-Louis ROBERT,**
- DE LA BONDE, **Géraud DE SABRAN,**
- DE LA MUTUALISATION, **Franck LAROCHE,**

Depuis 2021 sont en charge :

- DU GYMNASSE INTERCOMMUNAL DE LA TOUR D'AIGUES, **Pierre AUBOIS,**
- DE LA FIBRE OPTIQUE, **Grégory RISBOURG.**



Pierre AUBOIS
LA TOUR D'AIGUES



Emilie BASTIE
CADENET



François BONNET
GRAMBOIS



Jean-Luc BOREL
LA TOUR D'AIGUES



Romain BRETTE
LA TOUR D'AIGUES



Anne-Marie DAUPHIN
CUCURON



Géraud de SABRAN PONTEVES
ANSOUIS



Alain de VILLEBONNE
VITROLLES-EN-LUBERON



Mariane DOMEIZEL
LA TOUR D'AIGUES



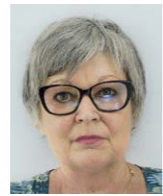
Rose-Marie DUMONTIER
LA TOUR D'AIGUES



Marc DUVAL
CADENET



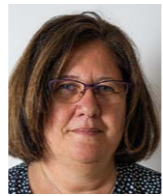
Philippe EGG
CUCURON



Josiane GIRAUDON
VILLELAURE



Alain GOURAND
LA MOTTE D'AIGUES



Valérie GRANGE
CADENET



Alain GUEYDON
CUCURON



Marc JAUBERT
CADENET



Samantha KHALIZOFF
CADENET



Franck LAROCHE
ST MARTIN DE LA BRASQUE



Nathalie LE BOUC
LA MOTTE D'AIGUES



Brigitte MARGAILLAN
GRAMBOIS



Séverine MAUGAN CURNIER
LA BASTIDE DES JOURDANS



Eve MAUREL
SANNES



Jacques NATTA
BEAUMONT DE PERTUIS



Josiane PANATTONI
BEAUMONT DE PERTUIS



Béatrice PAUMIER-LALLEMAND
LA BASTIDONNE



Michel PARTAGE
LA BASTIDONNE



Joëlle RICHAUD
ST MARTIN DE LA BRASQUE



Grégory RISBOURG
CABRIÈRES D'AIGUES



Jean-Louis ROBERT
VILLELAURE



Richard ROUZET
VILLELAURE



Nicolas SALERNO
LA BASTIDE DES JOURDANS

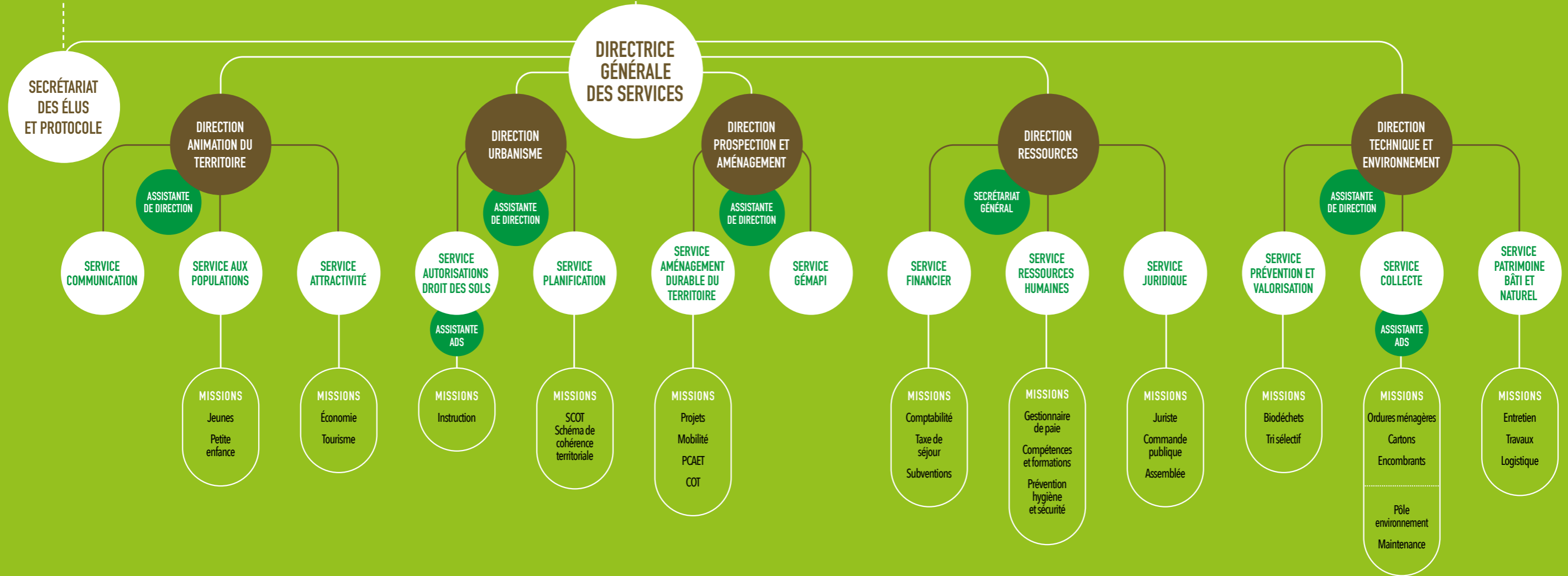


Michel SIMOS
VILLELAURE

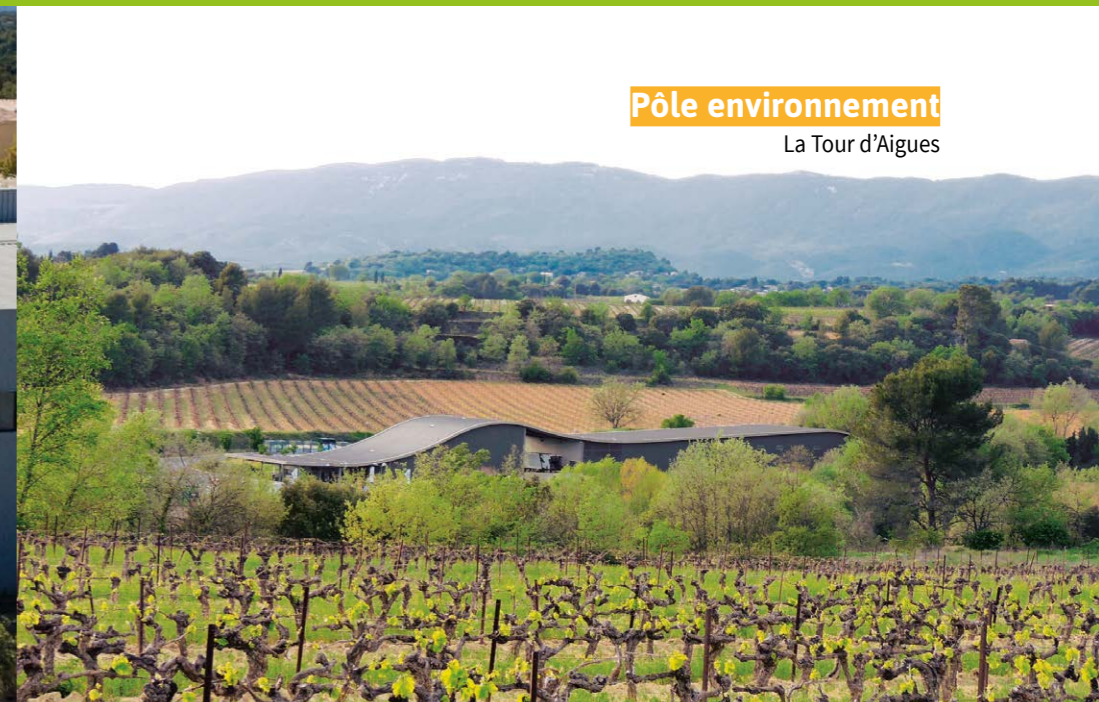


Bernadette VITALE
MIRABEAU

L'organisation des Services



Siège Cotelub
La Tour d'Aigues



Pôle environnement
La Tour d'Aigues



12 MOIS D'ACTION

Retour sur les moments forts de 2022

Une interco responsable et durable

La gestion des déchets, le premier pas vers la transition écologique. Un cadre de vie agréable passe également par un service de collecte des déchets de qualité, qui se concrétise notamment par une collecte adaptée aux besoins et une démarche active contre les dépôts sauvages. En complément, COTELUB développe une politique de prévention ambitieuse des déchets et encourage l'éducation des citoyens de demain.

Le Pôle environnement et les collectes

Prévenir la production des déchets, un enjeu majeur pour COTELUB. Face à la hausse de la production des déchets, la communauté de communes s'emploie chaque année à améliorer sa politique de gestion des déchets en encourageant le tri. Dès 2019, à l'Extension des consignes de tri et ainsi de simplifier le geste du tri « **tous les emballages se trient** ».

Le pôle environnement compte chaque année plus de 40 000 visites et reçoit plus de 6 200 tonnes de déchets recueillies dans les différentes bennes du centre d'apport volontaire, permettant de prendre connaissance des différentes filières de retraitement des matériaux : végétaux, gros cartons, mobilier, ampoules, huiles et solvants etc, ...

Il est aussi un lieu de sensibilisation et d'éducation pour les scolaires.

Cette sensibilisation à la collecte sélective répond par ailleurs directement aux enjeux du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). En effet, la prévention des déchets fait écho à l'orientation 4 du projet de territoire de COTELUB : « **Une transition écologique volontaire et innovante** ».

TONNAGE COTELUB	2021	2022
OMR	7 842	7 453
EMBALLAGESS	775	753
VERRE	830	804
CARTONS BRUNS PAP	286	255
TEXTILE	41	16
ENCOMBRANTS	978	904
DÉCHETS VERTS Opérations saisonnières	55	88
MOBILIER	491	439
DÉCHETS VERTS déchetterie	1 615	1 464
GRAVÂTS	2 044	2 148
CARTONS BRUNS	84	81
FERRAILLE	269	235
BATTERIE	3	4
BOIS	466	396
HUILE VIDANGE	6	1
PNEU	13,35	15
D3E	203	159
DÉCHETS DANGEREUX	45,908	42
PILES	1,112	1
TOTAL TONNAGE	16 048,37	15 257



Lancement du nouveau Plan de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés

En février, COTELUB décide de l'élaboration de son 1^{er} Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés.

C'est quoi un PLPDMA ?

Cela consiste en la mise en œuvre d'un ensemble d'actions coordonnées visant à atteindre les objectifs définis à l'issue du diagnostic du territoire, notamment en matière de réduction des déchets ménagers et assimilés (DMA).

C'est une obligation réglementaire et une politique intégrée au sein du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) et du projet de territoire.

Ce document structure le plan d'actions pour la période 2023-2028 qui s'articule en 7 axes thématiques pour atteindre les différents acteurs du territoire.

LE CHIFFRE

Sur le territoire de COTELUB, ce sont plus de **20 000 t** de déchets ménagers et assimilés qui ont été collectés.

VOUS AVEZ LA PAROLE

Conformément à l'article R 541-41-24 du décret du 10 juin 2015, le projet de PLPDMA doit être soumis à la consultation du public et avant sa présentation en conseil communautaire, chaque citoyen peut transmettre son avis sur son contenu jusqu'au 3 mars 2023. Pour prendre connaissance du projet de PLPDMA, le dossier est téléchargeable sur le site internet de COTELUB, www.cotelub.fr



LA TEOM TOUJOURS EN BAISSSE

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères est destinée à pourvoir aux dépenses du service de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés.

Les finances permettent de baisser de 0,7 points la TEOM en 2022 passant de 12,3% à 11,6%.

Grâce à l'action de prévention soutenue par COTELUB, les usagers ont davantage trié, ce qui a permis à COTELUB d'une part de bénéficier d'un soutien de Citeo (organisme

soutenant financièrement les collectivités par rapport aux performances du tri sélectif) plus important qu'attendu d'autre part, de voir augmenter les recettes liées à la vente des matériaux issus du tri.

Cette augmentation des gestes civiques combinée à un maintien des volumes des déchets ménagers non triés (malgré une augmentation de la population) a contribué à la baisse du taux de la TEOM.





Transformer le déchet en ressource : CAP SUR LE COMPOSTAGE

RAPPEL

Sur 8 000 tonnes d'ordures ménagères collectées, par an par COTELUB, 20% sont des biodéchets, soit 1 600 tonnes. Cela signifie qu'ils sont putrescibles, c'est-à-dire biodégradables et compostables. Au lieu d'être envoyés sur le site de valorisation de Vedène, ces déchets, s'ils sont triés à la source (avant de les jeter à la poubelle), peuvent être valorisés localement

Le compostage est un procédé biologique naturel

Les intérêts du compostage sont nombreux. Il améliore le rythme de diffusion des nutriments, améliore la porosité du sol, la capacité de rétention d'eau et limite l'apparition de maladies. Les usagers déposeront leurs biodéchets (épluchures, restes de produits d'origine végétale, marc de café ou encore petits déchets de jardin) dans un seau à compost (bio-seau) puis les porteront jusqu'au composteur collectif - d'environ 600 à 800 litres - dans lequel seront ajoutés des copeaux de bois pour stabiliser. Au bout de six mois, il sera possible pour l'usager de récolter le compost et de l'utiliser comme engrais pour son jardin. Fin 2022, COTELUB a commencé le déploiement de composteurs collectifs sur le territoire.

COMMUNIQUER SUR CETTE NOUVELLE HABITUDE

Cette démarche accompagnée par l'ADEME et la Région Sud, fera l'objet d'une vaste campagne de communication, coordonnée entre les équipes de communication de COTELUB et l'agence Mars, pour sensibiliser les citoyens au changement d'habitude. Le plan de communication ciblera toutes les populations : scolaires, touristes, grand public.

Collecte sélective : changement de prestataire pour mieux répondre aux enjeux

Pour répondre aux besoins des usagers COTELUB a changé de prestataire pour la collecte des textiles usagés. « Provence TLC » (entreprise d'insertion basée à Vitrolles en Provence dans le 13) remplace le « Relais »

sur notre territoire. Ce centre de tri permet au textile collecté de connaître une deuxième vie, via le réemploi ou la valorisation. Les 20 nouvelles colonnes « Provence TLC » réparties sur le territoire, sont opérationnelles et les anciennes colonnes « Le Relais » seront enlevées progressivement. Actuellement, 41 tonnes de textile sont collectées chaque année. Selon les données de la collectivité, **300 tonnes de textiles sont encore mises dans**

**Objectifs :
600 composteurs collectifs,
5 000 composteurs individuels.**

COTELUB souhaite déployer 150 plateformes de compostage selon un plan d'implantation bien défini par commune. Chacune de ces plateformes dotées de trois composteurs pourra accueillir les biodéchets d'une dizaine de familles. Dans le cadre de cette action, une partie des déchets verts collectés au Pôle Environnement seront utilisés pour stabiliser les composteurs et ainsi favoriser une économie circulaire. Parallèlement, COTELUB va renforcer son action en faveur du compostage individuel avec l'objectif d'équiper 2 500 foyers par an, sur 2 ans. La fourniture de ces composteurs d'un montant de plus de 380 000€ HT s'inscrit dans l'appel à projet de l'ADEME et de la Région Sud dont COTELUB est lauréate.

Les ateliers :

COTELUB a organisé au Pôle Environnement (les 22 et 29 octobre et 11 et 19 novembre) un stand d'animations autour du compost avec l'association Colibricole.



les ordures ménagères et pourraient être valorisées. Tous les textiles d'habillement, linge de maison et chaussures usagés peuvent être rapportés, quel que soit leur état, même abîmés. Ils doivent être déposés, en sacs fermés, dans la borne. À noter que les sacs laissés au pied de la colonne ne seront pas collectés par le prestataire... ils seront alors ramassés par les agents de collecte COTELUB et traités comme des ordures ménagères.

Des opérations de collecte « spéciales »

Une classe de 3^{ème} du collège Albert-Camus s'est mobilisée pour organiser une collecte de téléphones portables et petits appareils électroniques en partenariat avec COTELUB et Ecosystem.

Bilan de la campagne 2022 : 130 téléphones ont été apportés. Avec ceux déjà collectés en 2021, cela fait plus de 300 !



Les dépôts sauvages ou dépôts de déchets en dehors des contenants prévus à cet effet, sans respect des consignes de tri ni des lieux de dépôts sont dans l'esprit, intolérables et dans les faits, illégaux.

Ce type d'agissement expose ses auteurs à une contravention de 5^{ème} classe, telle que prévu à l'article R 635-8 du Code pénal, jusqu'à 1 500€ d'amende et confiscation du véhicule ayant servi au transport des déchets.

À l'occasion de la journée régionale, "Nettoyons le Sud" organisée par la Région,

Perspective 2023

EN DÉCEMBRE 2022, LES ÉLUS COMMUNAUTAIRES APPROUVENT LA CONVENTION EN FAVEUR DE LA RÉCUPÉRATION ET LA VALORISATION DES VÉLOS USAGÉS PAR L'ASSOCIATION ZÉRO DÉCHETS SUD LUBERON.



COTELUB renforce son action en faveur de la gestion des déchets en se dotant d'un outil nouveau destiné à lutter contre les dépôts sauvages avec l'application « Trashspotter ».

Cet outil innovant vient compléter les actions déjà engagées par la collectivité pour lutter contre les dépôts sauvages : un centre d'apport volontaire avec le Pôle environnement intercommunal et une convention de partenariat permettant aux concitoyens de bénéficier des entrées aux déchetteries de Vaugines, Lauris, Pertuis.

Réparer, Réutiliser, Recycler sont les 3 leviers à la portée de tous afin d'être des acteurs de l'économie circulaire.

SI VOUS SOUHAITEZ CONNAÎTRE LE POINT D'APPORT LE PLUS PROCHE DE CHEZ VOUS, vous pouvez vous rendre sur le site de Re-fashion, ou suivre le lien <http://refashion.fr/citoyen/fr/point-dapport> ou sur le site de Cotelub <http://www.cotelub.fr/environnement/trier-ses-dechets/534-collecte-selective>

Re_fashion



UNE APPLICATION À TÉLÉCHARGER

Cette application pour smartphone permet aux habitants du territoire de signaler les dépôts sauvages de déchets dans la nature pour permettre l'intervention des services de COTELUB et l'exercice du pouvoir de police du maire. La plus-value de cet outil c'est également, de reconnaître et encourager l'éco-citoyenneté des habitants du territoire avec une valorisation financière du geste qui sera reversée aux associations de protection de l'environnement intervenant sur le territoire. Cette action répond également à l'Orientation n° 4 du Projet de territoire : « une transition écologique volontaire et innovante ».

PRATIQUE

Un service de collecte en porte-à-porte des monstres (objets volumineux) sur rendez-vous au 04 86 78 80 45. Une adresse unique de réclamation en cas de dépôts au niveau des points de collecte : « collecte@cotelub.fr » pour l'intervention des services de COTELUB.

<https://trash-spotter.green/>

Disponible sur :



Ou téléchargez l'appli en scannant le QR code



Le CRTE - Contrat de Relance et de Transition Écologique signé :

LE CONTEXTE

Le CRTE est un outil conçu pour accompagner les territoires dans leur projet de relance et de transition écologique, en s'appuyant sur la mobilisation des acteurs du territoire, privés comme publics. Il vise à faciliter les actions prévues et à simplifier les démarches contractuelles existantes entre l'État et les collectivités signataires.

Les enjeux de la transition écologique du territoire s'articulent autour de quatre thématiques d'ensemble qui forment l'armature du Contrat :

- développer les mobilités durables,
- accélérer la sobriété énergétique,
- préserver les patrimoines naturels, paysagers et bâtis,
- favoriser l'emploi et améliorer le cadre de vie quotidien.

En janvier, COTELUB signe le nouveau Contrat de relance et de transition écologique avec la sous-préfète. Ce contrat, piloté par COTELUB intègre les projets des communes du territoire qui entrent dans les enjeux du CRTE.

Ce Contrat de Relance et de Transition Écologique conclu pour six ans, illustre la généralisation d'un nouveau mode de collaboration entre l'État et les collectivités territoriales.

Un diagnostic écologique qui présente les enjeux et critères de réussite économique de l'action publique, a été élaboré par le Parc naturel régional du Luberon, qui a été partagé avec les trois EPCI de l'arrondissement d'Apt : la Communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse, COTELUB et la Communauté de communes du Pays d'Apt Luberon.

L'eau : une ressource majeure, une compétence prioritaire

La compétence GEMAPI répond à la nécessité de replacer la gestion des cours d'eau au sein des réflexions sur l'aménagement du territoire.

Depuis 2018, COTELUB aborde dans ce cadre et de manière conjointe la prévention des inondations et la gestion des milieux aquatiques (gérer les ouvrages de protection contre les inondations, faciliter l'écoulement des eaux, gérer la végétation dans les cours d'eaux...) et l'urbanisme (mieux intégrer le risque d'inondation et le bon état des milieux naturels dans l'aménagement de son territoire et dans les documents d'urbanisme).

Des travaux pour mieux préserver

Le territoire de COTELUB présente un risque inondation important, composé de fortes pentes et d'une urbanisation croissante, sa surface est aussi composée de 70% de terres agricoles qui absorbent peu les eaux de pluie. Dans un contexte de dérèglement climatique, les pluies plus fréquentes pourraient gagner en intensité. Des travaux d'entretien du bord de l'Eze sont entrepris par l'entreprise, mandatée, Macagno à la demande de la communauté de communes COTELUB.

Dans ce cadre, les propriétaires riverains de la rivière sont tenus d'une part de réaliser les travaux d'entretien des rives et d'autre part de permettre à l'entreprise d'intervenir dans les meilleures conditions, en leur en facilitant l'accès.

Le centre forestier, un partenaire essentiel dans la gestion des risques

Pour la première fois, COTELUB a signé en 2022 une convention avec le centre forestier situé à La Bastide des Jourdans dans le cadre de la compétence GEMAPI imposant aux territoires une gestion de leurs cours d'eau. Du 7 au 11 février 2022, une quinzaine d'apprentis du centre forestier s'est rendu au bord de l'Eze, sur la commune de La Bastide des Jourdans pour effectuer des travaux de nettoyage et d'entretien. Ces travaux concernent 650m linéaire, le long de la rivière de l'Eze, en amont de la « source », sous l'école primaire Édouard Arniaud. Ce chantier est une « zone vitrine » afin de montrer aux élus ce que l'on peut faire pour répondre aux exigences de la GEMAPI et à sa mise en œuvre.

[le propriétaire riverain est tenu à un entretien régulier du cours d'eau]

Article L. 215-14 du code de l'environnement

Convention renforcée avec le SMAVD

En avril, COTELUB mène une campagne contre les inondations ; cela dans le cadre d'une convention de délégation de la compétence signée avec le Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance (SMAVD) pour la gestion des cours d'eau et la prévention des inondations. À cet effet, deux conventions ont été signées, la première pour l'Eze et ses affluents, la seconde pour l'ensemble des autres cours d'eau du territoire.

Les missions confiées au SMAVD sont :

- La définition d'une stratégie de protection contre les inondations et de systèmes d'endiguement
- La mise en œuvre d'un Programme Pluriannuel de Restauration et d'Entretien des cours d'eau
- Un appui lors des crues et des travaux d'urgence en post-crues
- Un accompagnement technique de COTELUB vis-à-vis des maîtres d'ouvrage locaux

La mise en œuvre de cette convention d'une durée de six ans se fera en deux phases, le coût total sera au total de 115 000€. Ces conventions viennent compléter le partenariat déjà engagé avec le SMAVD puisque celui-ci a commencé les études et la programmation des travaux sur les digues de Villelaure.

L'avant-projet de digue de Villelaure validé : Plus de 3 millions d'euros pour la plaine de la Durance

LE CONTEXTE

Soucieuse de la préservation des habitats et des activités de son territoire, COTELUB a engagé des études hydrauliques sur les communes de Villelaure et Cadenet, en coopération avec le Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance (SMAVD). Les techniciens ont alerté les élus sur l'extrême complexité du système de protection contre les crues du secteur Pertuis-Villelaure-Cadenet avec des ouvrages actuels considérés comme vieillissants. Aussi, il est apparu essentiel d'entreprendre les travaux nécessaires pour une meilleure protection des habitants et des activités de la vallée de la Durance.

L'avant-projet de système d'endiguement à Villelaure a été validé par le conseil communautaire le 30 juin 2022. Le projet, essentiel pour la sécurité publique et la protection contre les inondations, consiste à créer de nouvelles digues et à renforcer celles existantes. Il nécessite une maîtrise foncière des surfaces où seront implantés les aménagements de protection : digue du Fort, digue du canal de Janson, chemin des Iscles de Durance. Les parcelles concernées par les acquisitions sont situées en zone Agricole et Naturelle au PLU de la commune de la Villelaure.

COTELUB a ensuite lancé les acquisitions de terrains et d'animation foncière nécessaires à la construction de la digue de Villelaure, projet essentiel pour la sécurité publique et la protection des habitants contre les inondations.



Le coût prévisionnel des travaux est estimé à 3 340 000€ HT (hors acquisitions foncières), pouvant bénéficier d'aides financières. La durée de l'ensemble des travaux est estimée à environ 18 mois avec un démarrage de ceux-ci programmés au plus tôt à compter de l'automne 2024, à l'issue des procédures réglementaires d'autorisation du système d'endiguement.



L'EXPERTISE DE LA SAFER

Ces aménagements nécessitent des acquisitions foncières pour une surface totale estimée à 4 Ha. Afin d'être plus efficace dans sa politique d'acquisition foncière, COTELUB a fait appel à l'expertise de la Safer. Une convention permet la mise en œuvre de cette politique d'acquisition foncière sur le périmètre d'intervention définie dans le cadre du projet de digue de Villelaure.

La Safer sera ainsi chargée d'une veille foncière dans le secteur considéré éventuellement suivie d'une phase opérationnelle qui peut aller jusqu'à l'acquisition par celle-ci avec rétrocession à COTELUB.

Bassin versant : COTELUB maître d'œuvre des travaux

LE CONTEXTE

Avec la dissolution au 31 décembre 2021 du SIAE-Syndicat intercommunal d'aménagement et d'entretien du bassin de l'Eze, COTELUB s'est vue confiée par la Métropole Aix-Marseille, la mise en œuvre des travaux (déjà programmés avant la dissolution) prévus sur le bassin versant, sur la commune de Pertuis. Le montant des travaux de 50 000€ est financé par la Métropole.

Préserver l'environnement en réduisant les consommations d'énergie

Le territoire de COTELUB est particulièrement exposé aux conséquences du changement climatique en raison de sa position géographique entre Luberon et Durance. Sécheresse, risque inondations et feux de forêts placent le territoire en situation de vulnérabilité. La lutte contre le réchauffement climatique est un enjeu majeur pour COTELUB qui accompagne aussi ses habitants et ses commerçants dans cette démarche collective.

COTELUB approuve le contrat « Nos territoires d'abord »

Après l'adoption du Plan climat « Gardons un Cap d'avance » et du SRADDET-Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires, COTELUB approuve le contrat « Nos territoires d'abord » lancé par la Région Sud pour accompagner les territoires dans leur stratégie. COTELUB a lancé plusieurs projets éligibles dans le cadre de ce contrat dont l'aménagement de la voie verte de l'étang de la Bonde, la réhabilitation énergétique du gymnase de Cadenet et des crèches, la requalification de la ZAE des Meillères de Cadenet.

**Pour RAPPEL,
le SRADDET propose
une stratégie régionale
pour l'aménagement durable
du territoire moyen et long
terme (2030-2050) déclinée
en 68 objectifs et 52 règles.**

PCAET - Plan climat-air-énergie : présentation de l'étude mutualisée

Les deux communautés de communes (Communauté Territoriale Sud Luberon et Communauté de Communes du Pays d'Apt) ont construit leurs plans climat conjointement permettant l'émergence d'actions communes et de projets mutualisés. Dans le cadre des actions de leur PCAET respectif, elles souhaitent mettre en place la démarche « ClimAgri » pour soutenir l'agriculture sur leur territoire. Celle-ci permet de quantifier et de qualifier les émissions de gaz à effet de serre, les consommations d'énergie, le stockage du carbone et la production alimentaire du secteur agricole du territoire.

Outre le stockage du carbone, les objectifs de « ClimAgri » consistent également à développer l'agroécologie et les pratiques respectueuses de l'environnement et de la biodiversité ; produire une agriculture de qualité et renforcer l'autonomie alimentaire des territoires. Ce dispositif est soutenu par l'ADEME à 70 % (39 145 €) le reste à charge est partagé par les 2 intercommunalités.

**Là encore,
COTELUB est
dans l'innovation
avec le soutien de l'ADEME.**



TRANSVERSAL : Une meilleure communication autour des problématiques environnementales

Parce qu'appréhender l'environnement n'est pas inné, parce que faire évoluer les comportements n'est pas instantané, COTELUB a recruté Cyril Calvin, un animateur « *développement durable* » pour sensibiliser les publics à la question des déchets et aux enjeux de la mobilité. Sa mission, se veut transversale et, a pour objectif de faire évoluer les comportements.

- Intervention dans les écoles autour d'ateliers sur les déchets et apprentissage du vélo via le Savoir Rouler A Vélo (SRAV). C'est une mesure qui consiste à favoriser l'apprentissage du vélo, et permet aux jeunes entrant au collège de maîtriser la pratique du vélo de manière autonome dans les conditions réelles de circulation, à des fins de mobilité douce.
- Intervention sur les marchés locaux du territoire à destination du grand public pour informer des dispositifs mis en place par COTELUB, expliquer les enjeux du compostage, des modes de transport « doux » et plus largement pour responsabiliser le citoyen face à l'enjeu immense de la transition écologique.
- Campagne de sensibilisation des publics lors du DD'FESTIVAL qui sera renouvelé en mai 2023.

Mobilité

Pour accompagner le développement du territoire dans le respect de l'environnement, COTELUB a pour ambition d'améliorer les conditions de déplacement sur le territoire, pour les différents publics, grâce à une offre multimodale performante comme le covoiturage, le vélo, le transport collectif, l'auto-stop sécurisé...

LE CONTEXTE

Depuis le 1^{er} juillet 2021, COTELUB est devenue autorité organisatrice de la mobilité (AOM). A ce titre, la communauté de communes a mis en place un comité des partenaires. Il consiste à échanger une fois par an avec les acteurs socio-économiques et institutionnels volontaires, autour des solutions pour développer des formes de mobilité éco-responsable et transformer les dynamiques de déplacement dans une logique de développement durable et d'inclusion sociale et territoriale en limitant les déplacements. L'objectif étant d'identifier les besoins pour élaborer de manière pertinente le Schéma de stratégie globale. Cette instance consultative s'est réunie pour la première fois à la mi-juin au siège de COTELUB en présence d'une vingtaine de personnes. L'occasion d'évoquer la nouvelle mission de l'intercommunalité sur la mobilité, d'aborder avec les partenaires les difficultés de déplacements domicile-travail, les besoins de connexion avec les territoires limitrophes et plus largement les enjeux en matière d'attractivité du territoire. À l'heure actuelle, les transports collectifs sont gérés par la Région et les contrats prendront fin à l'été 2024 ; les élus de COTELUB anticipent et préparent la suite, car 83% des déplacements quotidiens sont réalisés en voiture individuelle, sur le territoire intercommunal.

Une étude.

Le bureau d'études Indigo réalise une étude de plus d'un an dans laquelle s'inscrit une enquête auprès de la population. Cette enquête concerne l'ensemble des communes de l'intercommunalité et s'adresse à tous les usagers du territoire (actifs, jeunes, seniors, touristes). Ses objectifs sont de qualifier les pratiques de mobilité et hiérarchiser les besoins et les attentes de la population.

Vous trouverez l'enquête sur le site www.cotelub.fr

Moins de voiture sur le territoire, c'est parti

Sur le territoire de COTELUB, l'usage de la voiture domine largement (80%). Pour tenter de modifier les comportements des usagers dans un souci environnemental, l'intercommunalité mène des actions sur la mobilité afin de réduire la part de la voiture individuelle dans les déplacements en proposant des alternatives aux usagers. La réalisation du Pôle d'échanges multimodal (PEM) de Cadenet a commencé. Il consiste à prolonger l'aire de covoiturage existante par : 12 places de stationnement supplémentaires ; un abri vélo sécurisé de 6 places ; deux bornes de recharges pour



Perspective 2023

LA MOBILITÉ SERA L'UN DES PLUS GRANDS CHANTIERS DE L'ANNÉE 2023. POUR STRUCTURER AU MIEUX SA RÉFLEXION, COTELUB A ADHÉRÉ À AGIR TRANSPORT, UNE ASSOCIATION CRÉÉE EN 1987 À L'INITIATIVE D'ÉLUS LOCAUX POUR PROPOSER UNE EXPERTISE INDÉPENDANTE PERMETTANT D'ACCÉDER À DES SERVICES ET DES COMPÉTENCES MULTIPLES. COÛT DE L'ADHÉSION : 2 400€.

vélos électriques ; un cheminement piéton ; de l'équipement mobilier urbain ; éclairage, signalétique ; un aménagement paysager : plantations de massifs et arbustes. À noter également qu'une borne de recharge pour voitures électriques sera également implantée sur la partie aire de covoiturage existante. La finalisation de l'aménagement sera soumise à la réception du mobilier urbain et des délais de livraison dont COTELUB n'a pas la pleine maîtrise.



REZO POUCE change de nom, pas d'objectifs

L'association de promotion de l'auto-stop « *Rezo Pouce* » fusionne avec la coopérative Mobicoop et change de nom pour devenir « *Rezo Mobicoop* »... Depuis 2019, COTELUB adhère au dispositif Rezo Pouce, réseau d'auto-stop organisé et sécurisé répondant à des besoins de trajets de courtes distances sur tout le territoire de COTELUB. Il vient compléter l'offre de mobilité notamment dans les communes les plus éloignées des grands centres. C'est un moyen de transport économique, écologique et convivial, qui permet d'effectuer des petits trajets en complément des différents modes de transport existants. Les habitants peuvent s'inscrire à partir de 16 ans. Ce dispositif comprend 57 points d'arrêt matérialisés sur le territoire de COTELUB.



Pour adhérer au Rezo Mobicoop, télécharger l'application Rezo Mobicoop. Site internet www.mobicoop.fr

Un territoire attractif et touristique

Eco-défis 25 lauréats sur le territoire de COTELUB

EN CHIFFRE
 Sur les 49 entreprises labellisées :
 Catégorie Bronze : 1
 Catégorie Argent : 24
 Catégorie Or : 23

Plus vert, plus engagé, plus éco-responsable... Le territoire de COTELUB a vu récompenser 25 de ses commerçants et artisans dans le cadre de l'opération Eco-défis, financée par la Région et l'ADEME. Sur la base du volontariat, ces entrepreneurs se sont mis au défi de réduire leur impact environnemental par une meilleure gestion de leurs déchets, du traitement de l'eau, de l'énergie... La labellisation Eco-défis a été mise en place au printemps 2021, dans le cadre d'une convention de partenariat avec la Chambre de métiers et de l'artisanat

de région et la Chambre de commerce et d'Industrie du Vaucluse, la Communauté de Communes du Pays d'Apt et la Communauté Territoriale du Sud Luberon. Au total, 50 professionnels également répartis sur les deux communautés de communes ont répondu présents. Le dispositif devrait être reconduit dès la rentrée de septembre 2022 pour permettre à de nouveaux commerçants et artisans de relever le défi et aux lauréats de poursuivre la démarche dans une volonté de s'améliorer pour atteindre le « label or ».



La communauté de communes de COTELUB met au cœur de son action le tourisme, l'économie et l'emploi. Par son soutien à l'Office de Tourisme Intercommunal, COTELUB accompagne la promotion de son territoire. La volonté communautaire de renforcer l'attractivité économique du territoire implique de toujours mieux accompagner la création et le développement des entreprises. Le projet de territoire : premier bilan



Après avoir passé une année à élaborer son projet de territoire, COTELUB a présenté un premier bilan aux élus des 16 communes concernées à Cadenet. Ce projet, évolutif, propose une vision stratégique du développement du Sud Luberon à horizon 2050 et définit tous les domaines d'action pour le mandat et au-delà, en matière de développement et de cohésion sociale, d'aménagement et d'urbanisme, de transport et de logement, d'environnement et de gestion des ressources pour lesquels COTELUB s'engage :

bien grandir, bien vieillir, se loger, travailler et entreprendre, se cultiver, se divertir, aider, être solidaire.

Quatre grandes orientations
 Les orientations du projet visent à préserver l'identité du territoire ancré dans la ruralité :

- La préservation de services de proximité de qualité
- L'attractivité économique et touristique de terroir
- L'aménagement équilibré et respectueux de l'environnement
- La transition écologique volontaire et innovante.



Forêt : présentation du label PCEF

LE CONTEXTE
 Après l'incendie de 2017, COTELUB a été la première intercommunalité de France à s'engager dans la certification (PEFC) de ses massifs pour une gestion durable et raisonnée. Le label PEFC certifie la gestion durable des forêts et rassemble autour d'une vision multifonctionnelle et équilibrée de la forêt dans 55 pays à travers le monde. Depuis 20 ans, le PEFC France favorise l'équilibre entre les dimensions environnementales, sociétales et économiques de la forêt grâce à des garanties de pratiques durables et l'implication de 74 500 propriétaires forestiers et de plus 3 100 entreprises en France.

Le label PEFC permet de garantir la gestion durable de la forêt dans toutes ses dimensions. Il contribue à protéger ceux qui vivent dans les forêts, y travaillent et s'y promènent, la dimension environnementale de la forêt, de plus en plus prégnante avec des informations sur les indices de biodiversité qui s'érodent et la nécessité de capter de plus en plus de carbone, le bois en étant constitué pour moitié de son poids. PEFC positionne la forêt comme réserve de biodiversité en France avec ses 138 espèces d'arbres, 73 espèces de mammifères et 120 espèces d'oiseaux, comme capteur de plus de 10% de CO2 émis chaque année en France et donc régulateur du climat... La dimension économique également, car avec les demandes croissantes en bois-matériau et en bois source d'énergie, le label PEFC participe à une gestion raisonnée de la ressource bois. Une action d'actualité.

Un tourisme de qualité

Le vaste projet d'aménagement autour de la Bonde confirme la volonté des élus de rendre toujours plus attractif ce territoire touristique, tout en maîtrisant les flux pour éviter le tourisme de masse. Pour cela COTELUB a mis en œuvre un schéma touristique et signe chaque année une convention avec l'Office de tourisme Luberon Côté sud pour fixer les missions. En 2022, l'Office de tourisme Luberon Sud Tourisme a su capter l'attention des touristes avec son offre d'activités diversifiée. Le nouveau site internet et une communication renforcée (plus de 25000 abonnés) ont sans doute contribué à attirer les visiteurs.

Qui vient sur le territoire ?

- 1) PACA : près de 40% des personnes accueillies viennent des six départements de la Région Sud : Vaucluse = 62%, une hausse des Bouches du Rhône avec près de 24% de la clientèle PACA)
 - 2) Ile de France (20%)
 - 3) Auvergne Rhône Alpes (7%)
 - 4) Hauts de France
 - 5) Occitanie
- Quant à la clientèle étrangère en juillet et août, soit un grand quart des personnes accueillies, voici la tendance 2022 :**
- 1) Belgique
 - 2) Allemagne
 - 3) Royaume Uni
 - 4) Pays Bas
 - 5) Suisse
- et en 6e position, les Etats Unis



Le dispositif Petite Ville de demain : premier comité de pilotage.



LE CONTEXTE

Le programme « Petites villes de demain », lancé le 1^{er} octobre 2020, permet aux villes de moins de 20 000 habitants, désignés par les Préfets, de bénéficier d'un soutien spécifique de l'État et de ses partenaires pour élaborer et mettre en œuvre leurs projets de revitalisation.

Initié par le Ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités, le programme « Petites villes de demain » vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes

en milieu rural et des territoires alentours, en accompagnant ces collectivités dans des trajectoires dynamiques et engagées dans la transition écologique.

Cet accompagnement des projets de territoire, reposera essentiellement sur le soutien en ingénierie, des financements sur mesure et l'accès à un réseau d'aide.

Le premier comité de pilotage du programme « Petites Villes de Demain », s'est déroulé dans les locaux de COTELUB avec l'équipe du projet piloté par la cheffe de projet Camille Dolean, recrutée à cet effet, les élus et l'ensemble des partenaires financeurs et organismes appuis à l'ingénierie de ce projet.



3 communes du territoire et COTELUB labellisées

Ainsi, les communes de Cadenet, La Tour-d'Aigues, Mirabeau et COTELUB ont été labellisées « Petites Villes de demain ». Cet outil va aider les maires durant leur mandat, à répondre aux enjeux actuels et futurs, liés au dynamisme de leur centre bourg, tout en participant aux objectifs de développement durable. Si les petites communes rurales font face actuellement à de nombreuses difficultés, elles sont également le lieu d'innovations et ont démontré durant la crise sanitaire de la COVID leur attractivité, leur capacité à inventer des modalités de vie et à créer de la valeur. Aussi ce programme cousu main s'inscrit dans la droite ligne du plan de relance, en concrétisant la « nouvelle donne territoriale » et ses deux piliers : la transition écologique et la résilience.

Avec les moyens supplémentaires espérés dans le cadre de ce programme, nos petites agglomérations vont être à la fois acteur majeur de la sortie de crise et un support non négligeable pour accélérer les transitions dans le territoire.

La Bonde : les acquisitions foncières se poursuivent

LE CONTEXTE

Depuis plus de dix ans, les élus de COTELUB par sa compétence tourisme, se sont engagés pour assurer la protection et le développement de l'étang de la Bonde, dans le respect de l'équilibre entre tourisme, agriculture et paysage. COTELUB s'est ainsi investie dans une démarche d'aménagement du site. Ce projet d'aménagement estimé à 697 094€ pour la Phase 1, a débuté au mois de juillet 2020, prévoit une mise en sécurité du site avec un cheminement pour les piétons identifié et une aire de stationnement de plus de 200 places ainsi qu'un lieu d'accueil et de convivialité avec vue sur l'étang de la Bonde. En 2022, COTELUB a poursuivi les acquisitions foncières pour l'aménagement de ce site.

Oui pour le Grand Vallon

En 2022, les élus se sont également prononcés en faveur de l'acquisition du site du Grand Vallon, actuellement propriété du Département de Vaucluse, pour un montant de 399 239€.

Depuis le printemps 2018, le site localisé entre La Tour-d'Aigues et Mirabeau accueille une activité de loisirs sur le domaine : le parc d'aventure Forest Sensation, unique parc d'aventure dans le Sud Luberon. La première étape de ce projet était d'offrir aux habitants du territoire et aux touristes une nouvelle expérience sportive, ludique et familiale avec le parcours acrobatique en hauteur. La seconde étape est de valoriser davantage ce site du Grand Vallon en envisageant d'y développer d'autres activités.



Nouveauté en 2022 :

Les marchés de la Bonde, tous les vendredis de l'été

Tous les vendredis, de 18h à 22h, sur le site réaménagé de l'étang de la Bonde, s'installe sur environ 3 000 m², le marché nocturne porté par l'association « Les marchés de la Bonde en Sud Luberon ». COTELUB a permis l'organisation de ce marché jusqu'au 30 septembre face au parking aménagé par COTELUB et à côté de l'esplanade d'arrivée. Une dizaine de producteurs et d'artisans du territoire intercommunal ont fait découvrir leur savoir-faire et vous faire déguster les produits locaux de qualité.

Taxe de séjour et tourisme

La taxe de séjour. Elle est instituée sur le territoire de COTELUB depuis 2010. Elle est perçue du 1^{er} janvier au 31 décembre par un barème fixé selon la catégorie d'hébergement. Depuis 2018, la taxe de séjour n'a pas augmenté.

Elle est destinée à financer les actions en faveur de la promotion du tourisme, payée par les vacanciers. Elle est perçue puis reversée par les hébergeurs professionnels ou non.

En 2022, COTELUB a ainsi perçu 286 498,79€ de taxe de séjour, le coût global de son intervention en matière de tourisme s'élevant à plus de 846 000€.

Perspective 2023

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A DÉCIDÉ DE RÉÉVALUER LE MONTANT DES TAXES À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2023, POUR CERTAINES CATÉGORIES D'HÉBERGEMENT.



Développement économique

Des points d'accès WIFI fleurissent sur l'ensemble du territoire

Le conseil départemental de Vaucluse prévoit de doter le territoire de COTELUB de plusieurs points d'accès Wi-Fi installés dans les communes. La priorité a été donnée aux Offices de tourisme de Cucuron et de La Tour d'Aigues, mais aussi aux lieux hautement touristiques ou encore les places principales des villages.

Alors que s'achève le déploiement du Très Haut Débit (THD), ce projet porté par le Département de Vaucluse, dans le cadre de sa stratégie d'aménagement numérique, permet de développer un réseau wifi en vue d'offrir une grande diversité d'usages et de préfigurer le territoire intelligent.

Ce projet prévoit de déployer sur 172 sites

de Vaucluse, des bornes wifi indoor et outdoor permettant d'apporter aux visiteurs français et étrangers une connexion gratuite à Internet et un accès à une web application « Explore Vaucluse » permettant d'obtenir une multitude d'informations sur le Vaucluse. Couplée à l'installation de bornes wifi sur les sites touristiques (places de villages, musées...), la web application va offrir aux visiteurs différents services : présentation complète des sites touristiques, d'événements, d'activités, des marchés, propositions de sorties ou de visites, cartographie interactive des points d'intérêt mais aussi informations pratiques sur la météo.

En fin d'année, seule la commune d'Ansouis a bénéficié de ce déploiement.



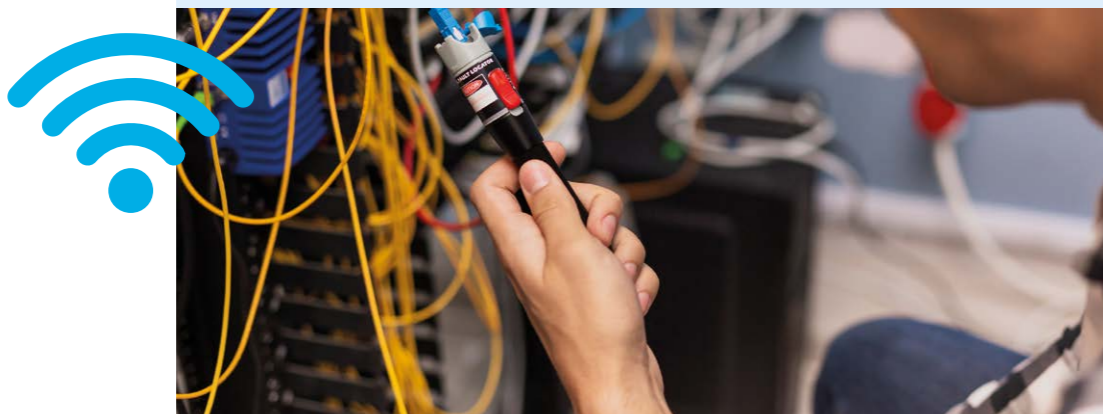
A NOTER que la collectivité maintient son investissement sur le parc, avec de nouveaux projets dont notamment l'actualisation de la signalétique qui permettra un meilleur guidage des visiteurs.

Zones d'activité : Le Revol affiche complet

Le déploiement de la fibre optique se poursuit sur le territoire de COTELUB

La seconde phase opérationnelle a été engagée sur huit communes : La Bastide des Jourdans, Vitrolles-en-Luberon, Peypin-d'Aigues, Grambois, Mirabeau, Beaumont-de-Pertuis, Cucuron et Cadenet et portant sur 7 675 prises. Coût de l'opération pour COTELUB : 126 916€.

Pour RAPPEL, une première phase de déploiement de la fibre optique par Vaucluse Numérique a eu lieu de la fin 2015 jusqu'en 2020 sur huit premières communes : Ansouis, Sannes, Villelaure, Cabrières d'Aigues, La Tour d'Aigues, Saint Martin de la Brasque, La Bastidonne et La-Motte-d'Aigues, soit 7 696 prises pour un coût financier s'élevant à 935 295€.



LE CONTEXTE

Soucieuse de maintenir et développer les activités économiques, COTELUB avait aménagé il y a quelques années, le Parc d'activité du Revol à La Tour d'Aigues, en veillant à préserver la qualité paysagère du Sud Luberon en la combinant à la performance économique, la responsabilité sociale et sociétale et la prise en compte des impacts environnementaux. C'est au titre

de la RSE que COTELUB avait obtenu pour le parc d'activité le trophée " coup de cœur ", décerné à l'époque (2014) par l'Agence Régionale Pour l'Environnement. En 2022, les élus communautaires ont ainsi pu finaliser la commercialisation du parc d'activité avec l'attribution des derniers terrains disponibles. Les deux dernières acquisitions vont ainsi permettre le développement d'une société en pleine expansion

déjà établie sur le parc d'activités et l'installation de la société ADS Design, société spécialisée dans la fabrication et le négoce de structures décoratives et d'aménagement.

Les 27 lots ont trouvé preneurs, preuve de l'attractivité du territoire. Sur la zone du Revol, 40 sociétés sont implantées, dans les secteurs de l'artisanat et du tertiaire.

EXTENSION DES ZONES D'ACTIVITÉ DE CADENET, VILLELAURE ET LA BASTIDONNE.

La stratégie territoriale de COTELUB consiste à développer des produits fonciers et immobiliers à vocation économique. Plusieurs sites ont été retenus à Cadenet, La Bastidonne et Villelaure, commune pour laquelle un marché de maîtrise d'œuvre a été lancé.

Par ailleurs, COTELUB a lancé une étude portant sur la création et l'extension de ces zones d'activité. Une convention prévoit que cette étude est en partie financée par le Département de Vaucluse, à hauteur de 70% (soit près de 35 000€).



Redynamiser les centres-bourgs

LE CONTEXTE

Les centres bourgs du territoire, outre leur fonction résidentielle, jouent traditionnellement un rôle de plaque-tournante pour la production, l'emploi, le commerce et les services, au bénéfice de leurs habitants/habitantes et de ceux/celles des communes voisines. Maintenir ce maillage importe pour l'équilibre et la cohésion des territoires, pour la qualité de vie de la population et les liens sociaux. Des sondages montrent un désir de nombreux ménages d'aller habiter à la campagne. Les confinements liés à la pandémie de la Covid-19 ont souligné cette aspiration favorisée par le développement du télétravail. D'autre part, le vieillissement renforce l'importance pour la population de disposer de services et de commerces à proximité.

Face à ce constat, et dans le cadre de sa compétence « développement économique », COTELUB a décidé de se saisir de cette problématique en centrant ses réflexions sur les moyens de redynamiser les centres bourgs. Pour cela la communauté a lancé une étude préalable avec l'appui de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Vaucluse.

Une grande étude en deux phases

Dans la première phase, la CCI dressera un état des lieux du commerce et de l'environnement urbain, évaluera l'image et l'attractivité des centres bourgs, identifiera les attentes des consommateurs et des commerçants, dégagera les forces et faiblesses des cœurs de villages et déterminera les axes de progression en conseillant des actions à mener.

La seconde phase est axée sur l'élaboration de la stratégie de développement urbain et commercial et permettra aux élus de définir les actions à mener.

L'identité du territoire

Affirmer son identité, montrer la diversité de ses compétences et son étendue géographique c'est l'objectif que s'est fixé COTELUB en optant pour la mise en place d'une nouvelle signalétique commune. Cette nouvelle identité à la charte graphique exigeante (matériaux, couleurs...) se retrouvera sur des supports différents aux entrées du territoire, dans les centres bourgs et dans les zones d'activités.

Pour échanger et fédérer autour de ce projet, COTELUB a organisé un « petit-déjeuner » des entreprises avec une vingtaine de participants.

Quatre axes à réaliser :

- Poser 13 panneaux aux entrées stratégiques du territoire, l'idée étant d'identifier le territoire mais aussi de l'harmoniser par une signalétique esthétique et simple pour éviter la pollution visuelle.
- Créer une signalétique commune sur l'ensemble des zones d'activités. Celle du Revol à La Tour-d'Aigues mais aussi sur celles de Cadenet et La Bastidonne.
- Rénover les devantures commerciales privées.
- Rénover la signalétique concernant les informations locales et commerciales des centres bourgs.

LE CHIFFRE 196 000€

tous prêts confondus en soutien à 17 des 98 porteurs de projets suivi par Initiative Sud Luberon ; ce qui représente 75 emplois maintenus ou/et créés.



INITIATIVE SUD LUBERON

C'est aider les créateurs et repreneurs d'entreprise en leur donnant un « coup de pouce » financier.

David Pianetti, responsable de cette plate-forme répond à des besoins identifiés pour favoriser la création et la reprise d'entreprise en permettant notamment l'obtention de prêts.

Pour plus de renseignements,

David Pianetti est disponible au 06 35 07 69 93

et à l'adresse email : david.pianetti@initiative-sudluberon.com



Dynamiser et accompagner l'emploi avec Initiative Sud Luberon

La plate-forme Initiative Sud Luberon soutenue par COTELUB a continué de financer des nouveaux projets tout au long de l'année.

Dix-neuf entreprises sur le territoire, reprises ou créées, ont reçu des aides en 2022. Ces actions d'accompagnement et de suivi s'inscrivent dans la politique de développement territorial de COTELUB, qui soutient cet accompagnement économique aux créateurs et entrepreneurs de proximité favorables à la création d'emplois.

Ces prêts d'honneur à taux zéro (sans intérêt ni garanties personnelles) sont accordés aux porteurs de projets à titre personnel, dans le cadre d'une création ou reprise d'entreprise. L'attribution de ce prêt repose sur la confiance entre le créateur d'entreprise et la plateforme Initiative.

Chaque entrepreneur a présenté son projet devant un « Comité d'Agrément » constitué de chef d'entreprise, banquiers, experts-comptables, conseillers techniques... qui ont décidé de l'octroi du prêt sollicité (entre 1 500€ et 6 000€).

Une interco solidaire et volontaire

Le territoire compte plus de 25 000 habitants et accueille chaque année de nouveaux arrivants. Un cadre de vie agréable et vivant, des services publics de qualité et de proximité sont des éléments déterminants de l'attractivité de notre territoire, qui contribuent au « bien vivre en Sud Luberon ». En collaboration avec les communes, COTELUB met en œuvre une politique volontaire à destination des jeunes et solidaire auprès des familles. À cette politique sociale, s'ajoutent des investissements permanents dans la création et l'animation ou l'entretien d'équipements culturels et sportifs, également facteurs d'attractivité du territoire.

Les trois dernières crèches transférées à la SPL

RAPPEL

Au 1^{er} janvier 2020, les compétences enfance et jeunesse ont été regroupées au sein de la SPL-société publique locale Durance-Pays d'Aigues, structure juridique permettant aux collectivités de gérer un ou des services publics. Progressivement, les crèches intercommunales ont intégré la SPL qui accueille aujourd'hui la quasi-totalité des modes d'accueil du territoire.

Du statut d'association à la SPL

Au 1^{er} janvier 2022, les trois dernières crèches du territoire - 123 Soleil (La Tour-d'Aigues), Les Minots (Cucuron) et La Ribambelle (La Bastide des Jourdans) - fonctionnant en association ont été transférées à la SPL Durance-Pays d'Aigues.

Ainsi, la société publique Durance Pays d'Aigues, présidée par Mylène Garcin, élue de la commune d'Ansois, a donc en gestion petite enfance le RPE-Relais petite enfance (anciennement Relais parents assistantes maternelles itinérant) et les six crèches multi-accueil de COTELUB, en plus des 3 ci-dessus : Lou Calinou à Cadenet, Premiers pas à Villelaure, et Les enfants du Luberon à Mirabeau.

A NOTER que l'attribution des places se fera dans les mêmes conditions qu'antérieurement, selon le quota par commune, la date de pré-inscription et les places en section. La répartition par structure se fera au cours du second trimestre.

A NOTER que le Lieu d'accueil enfants parents (LAEP), La Bulle de Cadenet, ouvert les mardis, jeudis après-midi, de 15h30 à 18h et vendredi matin, de 10h à 12h, ainsi que les mini-ateliers du mercredi, de 10h à 11h, restent à la charge de COTELUB. La Passerelle, de Cadenet qui accueille les enfants âgés entre 2 et 3 ans, reste à la charge de la mairie de Cadenet. La Passerelle permet aux tout-petits de venir en matinée deux fois par semaine dans l'enceinte de l'école maternelle, encadrés par une éducatrice de jeunes enfants et une auxiliaire de puériculture.

COTELUB améliore la qualité de ses bâtiments

En cohérence avec ses ambitions environnementales, COTELUB a engagé des travaux sur plusieurs de ses bâtiments afin d'améliorer le bien-être et la sécurité de ses utilisateurs, souvent des enfants mais aussi de répondre à des objectifs de confort thermique et d'efficacité énergétique. Les travaux concernent les gymnases de Cadenet et La Tour d'Aigues ainsi que les deux crèches de ces mêmes communes. Une enveloppe de 600 000€ TTC va être dégagée pour rénover simultanément ces gymnases intercommunaux avec le soutien de l'Etat, la Région Sud, et le Conseil départemental de Vaucluse.

Les gymnases

A La Tour d'Aigues : remplacement de l'éclairage de la salle des sports collectifs (15 000€), installation d'un filet pare-ballon afin d'éviter l'escalade de la toiture ; éclairage du Dojo.

A Cadenet, le programme des travaux comprend la démolition puis la reconstruction du Dojo.

BON À SAVOIR

Ces deux gymnases répondent principalement aux besoins de 4 établissements scolaires (3 collèges et la MFR) avec plus de 1 200 élèves. De plus, 21 associations bénéficient de la mise à disposition de ces espaces représentant, pour chaque commune, une centaine d'heures par semaine.

Les crèches

A Cadenet, remplacement du sol (18 000€) ; du mur en bois (16 000€) et des menuiseries à l'intérieur (fenêtres et portes pour 20 000€) A La Tour d'Aigues, le chantier de rénovation vise à améliorer la performance énergétique. Dans le bâtiment qui abrite « Le Transfo », remplacement du chauffage par une pompe à chaleur pour 50 000€.

Sécurité pour les piétons

La sécurité piétonne qui est un axe fort pour la collectivité a trouvé écho, dans le nouveau marquage au sol mis en place sur le parking qui dessert le collège Albert Camus et le gymnase à La Tour d'Aigues. Le respect de ce marquage permettra d'éviter les angles morts provoqués par les véhicules stationnant de manière anarchique, et permettra aux véhicules stationnés aux bons emplacements de pouvoir effectuer leur marche arrière sans difficulté en ayant une meilleure visibilité. Une signalétique verticale (panneaux) viendra dans un second temps pour compléter ce dispositif.



COTELUB participe au projet d'auto-école solidaire

La Mission Locale du Luberon, du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse a entrepris en 2022, la création d'une auto-école sociale, solidaire et itinérante à destination des jeunes publics pour leur permettre d'obtenir le permis de conduire pour un prix modique. COTELUB a dégagé une subvention de 5 000€ en faveur de la Mission Locale pour la création de cette auto-école.

Les publics concernés ont entre 18 et 25 ans et seront prioritaires, ceux qui éprouvent des difficultés financières ou professionnelles, ceux qui sont fragilisés par des difficultés de mobilité ou éloignés des centres urbains pour suivre efficacement une formation au permis de conduire.



Festivals

Les événements artistiques font le plein !

- Festival Durance Luberon : Pour cette 25^{ème} édition, le Festival Durance Luberon a parcouru 5 villages pour douze soirées durant le mois d'août
- Les Sons du Lub' : Cette année, les Sons du Lub' ont accueilli 12 groupes, près de 100 artistes et 3 000 spectateurs.
- Le Grand Ménage : La 7^{ème} édition a été une grande réussite avec 14 compagnies de théâtre ou de danse de rue, 2 concerts et 2 fanfares, 2 projections, 41 représentations en tout, majoritairement gratuites et près de 5 000 spectateurs.

Le gros succès de « Pagnol en Luberon »

Du 17 au 23 juillet, l'Office de Tourisme Luberon Sud Tourisme, a proposé un spectacle itinérant, conférence, dictée à l'ancienne avec un vrai maître d'école, cinéma, visites guidées autour de Pagnol. « Nous avons eu 50 personnes en moyenne par rendez-vous. C'est une autre façon de découvrir nos villages. Le tourisme évolue. Les visites classiques ne fonctionnent plus forcément. Nous avons fait venir un comédien pour les visites, cela crée une dynamique et souvent ce sont des gens de proximité qui viennent. » rapporte la directrice.





Rendez-vous
l'an prochain,
à Peypin d'Aigues,
samedi 13 mai 2023

Le DD'Festival

Il a eu lieu le 14 mai 2022 sur la commune de Mirabeau, avec la même volonté de sensibiliser tous les publics au développement durable et d'affirmer aussi l'engagement de l'intercommunalité COTELUB dans la transition énergétique.

Cette action permet d'illustrer l'orientation 4 du projet de territoire : une transition écologique volontaire et innovante. Toutes les thématiques y seront abordées : énergie, déchets, habitat, transports, biodiversité, consommation, alimentation, économie circulaire, responsabilité sociétale des entreprises, etc. Cette mobilisation festive a

permis de rassembler les initiatives et les actions existantes sur le territoire et est organisée en 3 espaces distincts :

- Espace des professionnels et informations grand public,
- Espace des initiatives locales sur les actions engagées et à venir,
- Espace dédié aux familles.

La semaine de la parentalité

La 11^e semaine de la Parentalité, qui fait partie de la politique sociale de la Communauté Territoriale Sud Luberon, s'est déroulée du 9 au 13 mai sur de nombreuses communes du territoire (Cucuron, Cadenet, Villelaure, La Tour-d'Aigues, Beaumont de Pertuis, Ansouis, La Bastide des Jourdans, La Bastidonne) avec une multitude d'animations au programme. Cette année un spécial 0/6 ans était programmé avec des ateliers autour de la cuisine, de la céramique, de l'écriture. Des spectacles de cirque, danse et théâtre seront source de divertissements durant cette semaine riche.

La semaine de la parentalité sera à nouveau au rendez-vous en mai 2023.

Fonds de concours, l'aide aux communes.

25 000€ pour la création d'un commerce à Cabrières-d'Aigues. Une aide de 25 000€ a été octroyée à la commune par COTELUB, dans le cadre du fonds de concours pour soutenir ce projet estimé à 187 200€.

Ce fonds de concours, créé en 2019, a pour but d'aider les communes du territoire à la rénovation de locaux commerciaux vacants, d'encourager le maintien et le développement des activités commerciales, et de lutter contre l'évasion commerciale en renforçant l'attractivité des centres bourgs.

2 500€ pour un skatepark à La Tour-d'Aigues. Dans le cadre du fonds de concours destinés à des équipements communaux à destination de la jeunesse, COTELUB a attribué 2 500 € à La Tour d'Aigues pour la création d'un skate-park.

Perspective 2023

UN FONDS DE CONCOURS « DISPOSITIF EN FAVEUR DES LOCAUX COMMERCIAUX COMMUNAUX ». EN DÉCEMBRE 2022, LES ÉLUS ONT APPROUVÉ LA MISE EN PLACE DU FONDS DE CONCOURS « DISPOSITIF EN FAVEUR DES LOCAUX COMMERCIAUX COMMUNAUX » DONT L'OBJECTIF EST DE CONTRIBUER À LA REDYNAMISATION DES CENTRES BOURGS.

Les moyens de la collectivité

Création d'un CST interne

La création d'un Comité Social Territorial (CST) est une obligation dans chaque collectivité ou établissement public employant au moins 50 agents, effectif au 1^{er} janvier de la date du scrutin. Ce comité a également les missions des anciens comités d'hygiène et de sécurité. L'effectif de COTELUB au 1^{er} janvier 2022 est de 65 agents (fonctionnaires titulaires, stagiaires et agents contractuels de droit public et privé), dont 33 femmes et 32 hommes. La date des élections professionnelles a été arrêtée au 8 décembre 2022. S'agissant de la composition de cette instance, le CST sera composé de quatre représentants du personnel et de quatre représentants de la collectivité. Les élus communautaires ont voté à l'unanimité la création du Comité Social Territorial.

Création d'un service juridique mutualisé

Alors que l'environnement administratif et juridique des collectivités tend à se complexifier, COTELUB a décidé de la création d'un service juridique commun alors même que la collectivité est composée essentiellement de petites communes ne disposant pas d'un tel service. Ce service permettra d'aider et de conseiller les communes sur des points de droit.

Le pacte de gouvernance adopté

Depuis la loi « Engagement et proximité » du 27 décembre 2019, les communautés et les métropoles peuvent décider, par une délibération du conseil communautaire, d'élaborer un pacte de gouvernance dans le but, notamment, d'associer les élus municipaux au fonctionnement intercommunal. COTELUB a décidé de l'adopter, en décembre 2022.

Le pacte de gouvernance est un outil important au service de l'intercommunalité et des communes membres. Il peut prévoir les modalités nouvelles de consultation des communes membres et ce notamment lorsqu'une délibération communautaire a des effets seulement pour une commune, la mise en place de conférences territoriales, la délégation, par convention, de la gestion de certains équipements communautaire par les communes membres, ou encore la possibilité pour les élus municipaux non communautaires d'assister aux commissions intercommunales.

Comme souhaité par la loi « Engagement et proximité », la mise en place d'un pacte de gouvernance peut être un moyen de replacer les élus communautaires et municipaux au cœur de l'intercommunalité, dans sa gouvernance et son fonctionnement quotidien.

La mise en place du télétravail sous conditions

COTELUB donne à ses agents la possibilité de faire du télétravail selon des conditions définies et approuvées par les élus en décembre 2022.

Dans le cadre de l'organisation du Téléthon, les élus communautaires de COTELUB ont participé au scrabble des élus, mi-novembre, à la salle polyvalente de Sannes. Ainsi, 1 530€ ont été versés à l'AFM, Association Française pour la Myopathie.



FINANCES Compte Administratif 2022

En 2022, COTELUB a investi 1,8 M€ sur le territoire.

En matière de collecte et de prévention des déchets, COTELUB a acquis un nouveau rouleau compacteur pour le Pôle Environnement en remplacement de l'ancien, vieillissant et moins fiable.

Lauréat du projet « LIFE IP SMART WASTE » initié par l'Union Européenne, la Région PACA et l'ADEME, COTELUB a entrepris l'acquisition de plusieurs milliers de composteurs distribués gratuitement aux habitants du territoire.

Débuté en 2022, le projet va s'étaler sur plusieurs années. Au total, ce sont plus de 400 000€ de composteurs qui seront achetés.

Concernant les équipements intercommunautaires, COTELUB a investi environ 500 000€ pour la rénovation des gymnases de Cadenet et La Tour d'Aigues.

En matière de développement économique et de promotion du tourisme, le domaine du Grand Vallon a été acheté par COTELUB au Département de Vaucluse. Sur ce site, COTELUB soutient d'ores et déjà une activité d'accrobranche sur place et les élus vont maintenant réfléchir aux prochains projets de développement.

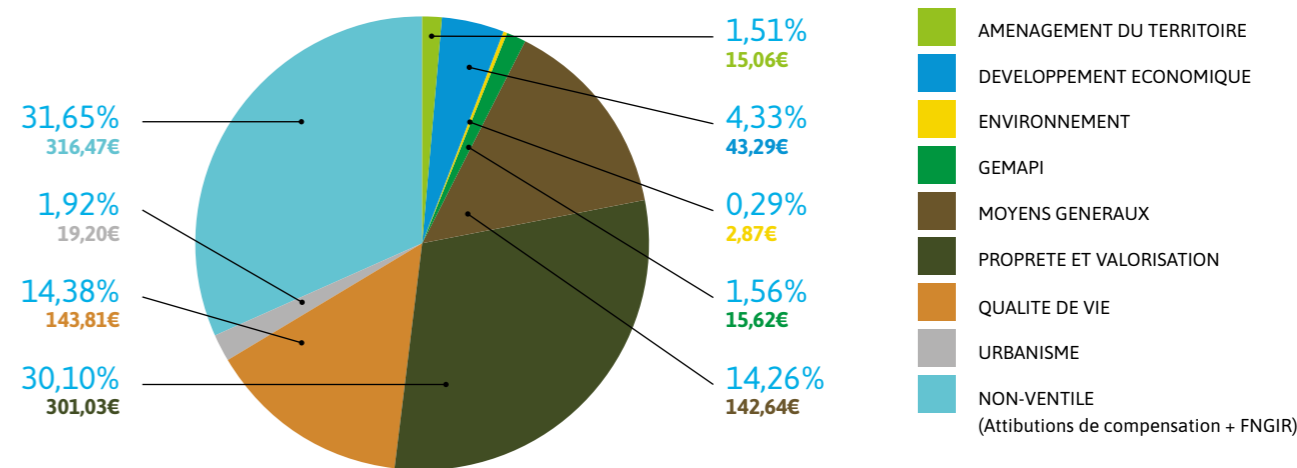
Toujours en matière de développement économique, les études pour la création d'une zone d'activités à Villelaure ont été lancées en 2022.

Enfin sur la mobilité, l'année 2022 a vu le lancement des travaux de réalisation du Pôle d'Echanges multimodal de Cadenet. Ce dernier sera inauguré au premier semestre 2023.

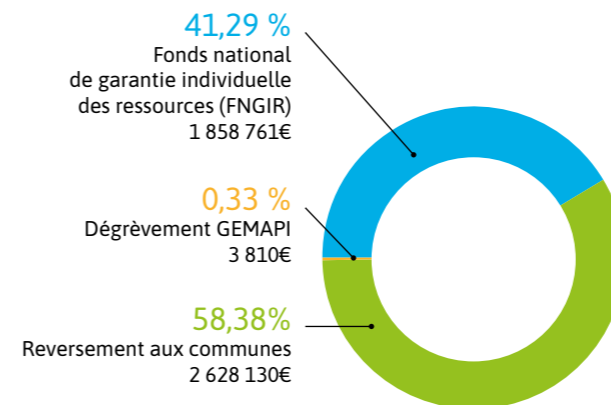
En matière de fonctionnement, l'année 2022 a été marquée par le changement de mode de gestion des crèches de La Tour d'Aigues, Cucuron et La Bastide des Jourdans : ces dernières ont été confiées le 1^{er} janvier 2022 à la SPL Durance Pays d'Aigues. Dorénavant, toutes les crèches du territoire sont maintenant exploitées par cette société.

Fiscalement, en 2022, COTELUB a maintenu ses taux de CFE et de « taxes ménages ». La TEOM quant à elle a été baissée de 0,7 points (le taux étant passé de 12,3 % à 11,6%)

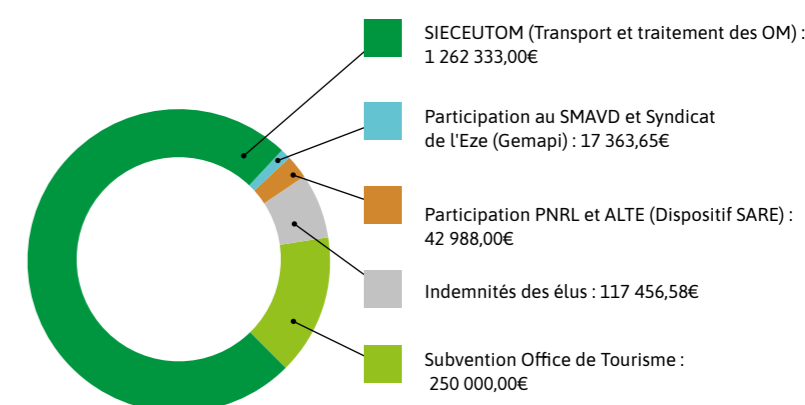
Dépenses pour la section de fonctionnement sur 1 000€



Les atténuations de produits

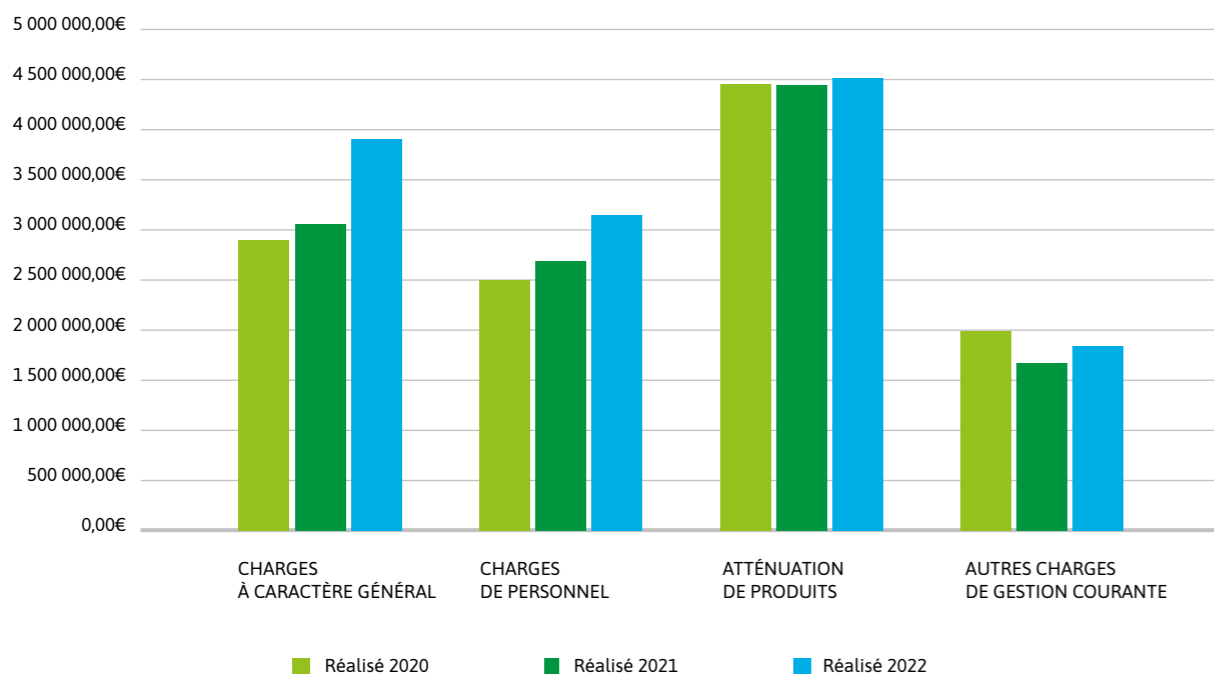


Les autres charges de gestion

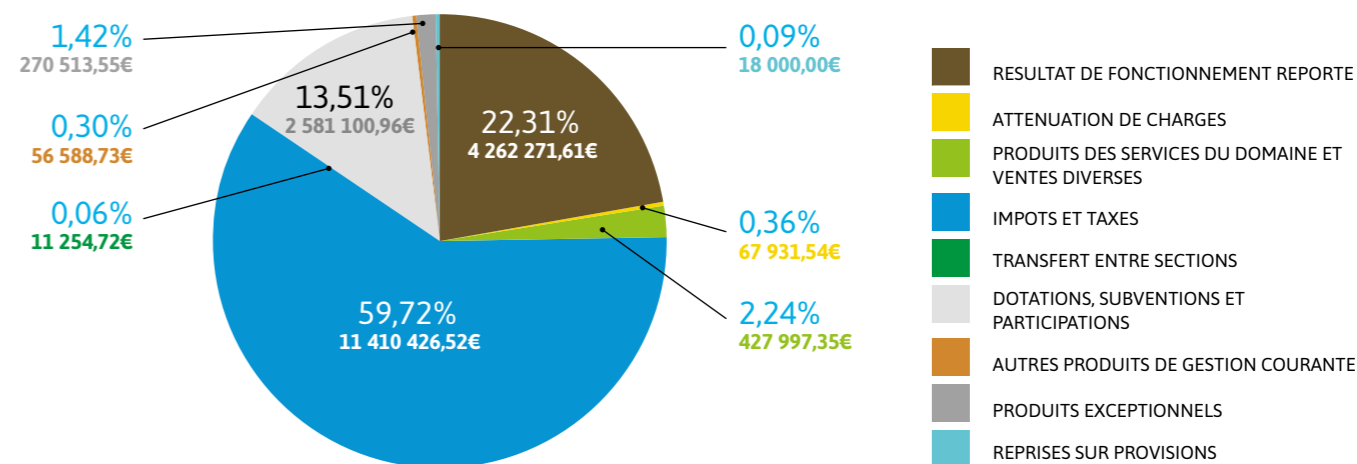


FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
RECETTES	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES
14 843 813,37€	14 178 066,01€	2 447 926,82€	1 833 591,80€

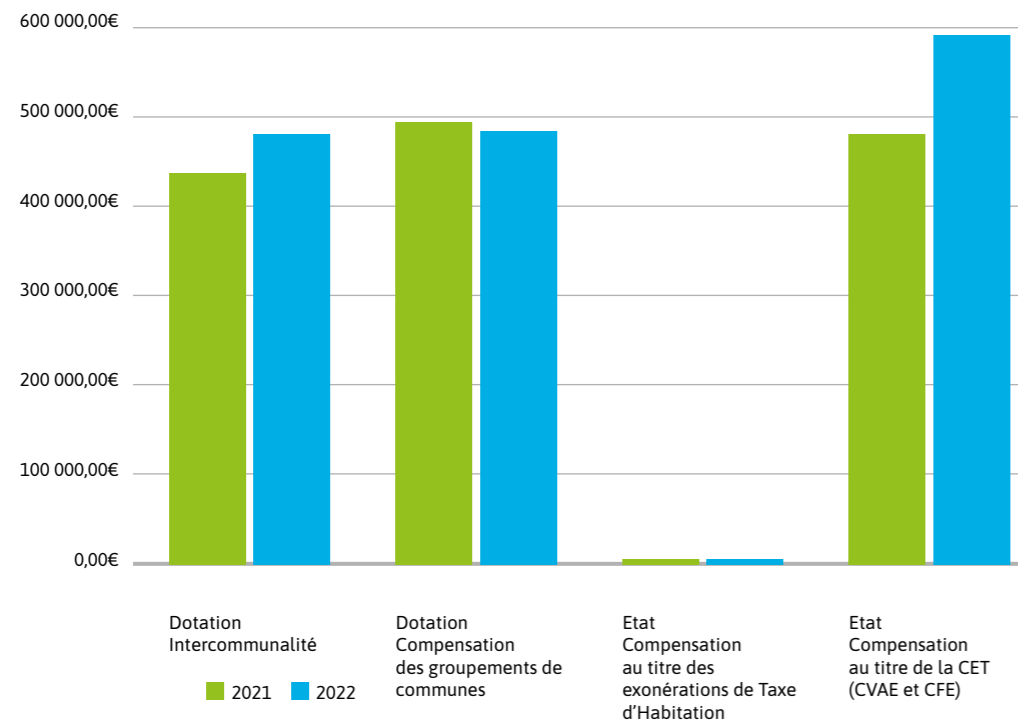
Evolution des dépenses de fonctionnement



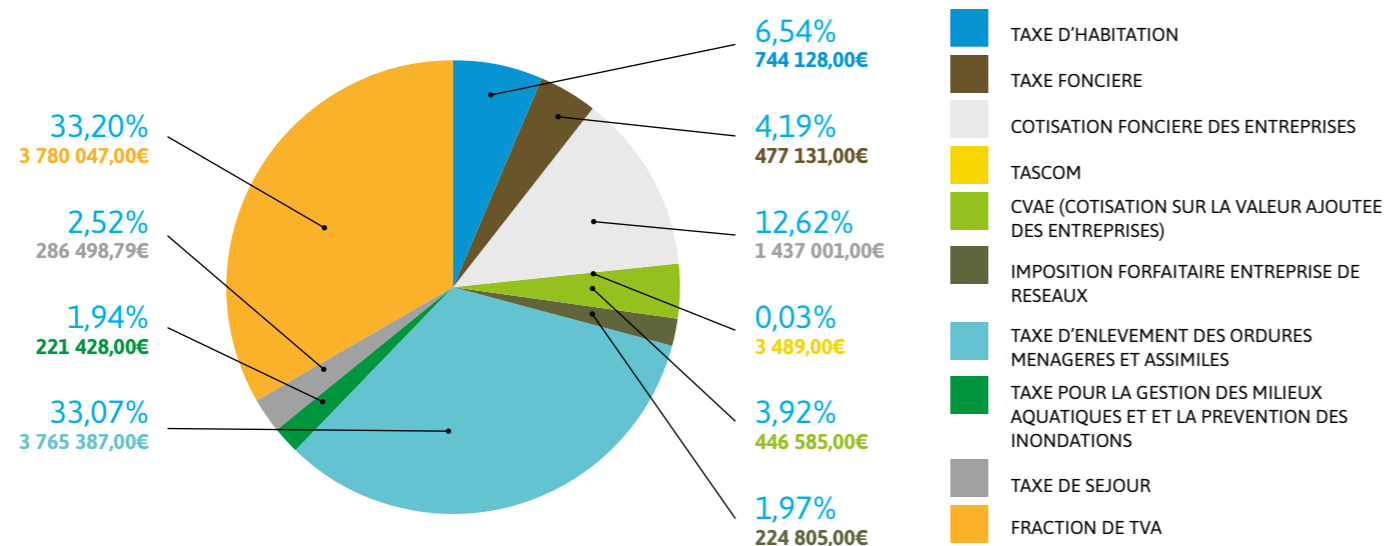
Recettes fonctionnement



Focus sur les dotations et compensations



Focus sur les recettes fiscales



Recettes 2022

Solde d'exécution reporté	2 406 199,02€
Affectation du résultat	500 000,00€
F.C.T.V.A.	99 141,02€
Dotations aux amortissements	654 810,94€
Acquisition de véhicules	72 000,00€
Secrétariat de la communauté	2 735,28€
Gymnase et salle multisports	25 607,17€
Aménagement Etang de la Bonde	94 606,96€
Service mutualisé ADS	8 400,00€
Mobilité	7 350,00€

Dépenses 2022

Sans opération	11 254,72€
Acquisition de véhicules	296 522,13€
Zone d'activités	756,00€
Secrétariat de la communauté	50 656,49€
Acquisition de containers	29 442,65€
Pôle accueil entreprises	16 469,91€
Gymnase et salle multisports	45 551,04€
Aménagement Etang de la Bonde	58 031,06€
Composteurs individuels	20 652,00€
Pôle environnement	11 199,67€
Crèche La Tour d'Aigues	13 986,46€
Maison de la jeunesse	39 549,60€
Crèche Villelaure	1 988,80€
Signalétique du territoire	108,00€
Colonnes enterrées	14 456,24€
Soutien au développement économique local	13 935,00€
Fonds de concours tourisme	33 968,00€
Service mutualisé ADS	103 593,00€
Gymnase et salle multisports	43 828,52€
Plateau sportif Cadenet	1 320,00€
Crèche Cadenet	40 352,76€
Crèche Cucuron	8 508,43€
Environnement	4 717,43€
Halte ferroviaire Mirabeau	30 888,00€
Digue de Villelaure	24 462,64€
Digue de Cadenet	888,00€
PEM Mirabeau	18 515,00€
Création des voies vertes	108,00€



ANNEXE Personnel et Services

DIRECTION GÉNÉRALE

Frédérique ROGER *Directeur Général des Services*
Laurent MICHAUX *Contrôleur de gestion*
Camille DOLEAN *Chargée de projet "Petites Ville de demain"*
Adeline BONTOUX *Secrétaire des Elus*

DIRECTION RESSOURCES

Aurélien LALICHE *Directeur administratif et Financier*
Aurélia DECHEVRE-CHIAB *Assistante de Direction*
Alexandre BENSA *Juriste*
Valérie HONORAT *Secrétaire des assemblées et actes juridiques*
Justine GUIGAY *Agent d'accueil*
Julie MARCHAIS *Responsable Budgetaire & Financier*
Sabrina SAUSSAC *Comptabilité - dépenses*
Ingrid ROTA *Comptabilité - bon de commande*
Pascale BAHEU *Comptabilité - recettes*
Anne-Veronique CADET *Agent collecteur et gestionnaire taxe de séjour*
Julie FERRAGUTO *Responsable Ressources Humaines*
Jennifer BONTRON *Chargée de mission RH*
Valerie BERTIN *Gestionnaire RH*
Noëlle BARNEOUD-CHAPELIER *Conseiller de Prévention H&S*
Jordan QUESSADA *Gestionnaire RH en apprentissage*

DIRECTION AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Flore PERERA *Directrice pôle Prospective & Aménagement*
Sabrina SILVA *Assistante de Direction*
Elodie GOUARDIN *Chargée de mission Mobilité*
Nicolas TROPINI *Chargé de projets Aménagement du Territoire*
Frédéric BOUDOT *Chargé de mission GEMAPI*
Laurie PEREZ *Chargée de mission COT*

DIRECTION URBANISME

Cecile RHE *Directrice pôle Planification urba & foncier*
Chloé ROYERE *Secrétaire de direction*
Jean-François MEAR *Instructeur Ads*
Laura KARRER *Instructrice Ads*
Geneviève BELLON *Instructrice Ads*
Cecile PETIT-HUGUENIN *Assistante Ads*

DIRECTION ANIMATION TERRITORIALE

Olivier DELAYE *Directeur pôle Animation Territoriale*
Françoise LATIL *Secrétaire de direction*
Amandine MILESI *Chargée de mission Attractivité*
Cyril CALVIN *Animateur*

SERVICE ENFANCE

Daphné MARTINEZ *Coordonnateur animation territoriale*

SERVICE JEUNESSE

Veronique FRESSIGNAUD *Animation jeunesse*
Bruno LABAT *Animateur jeunesse*

SERVICE ENVIRONNEMENT

Fabien VEYRET *Directeur services techniques*
Marina CERVONI *Assistante de Direction*
Elodie BRUN *Secrétaire des encombrants*
Caroline CICHONSKI *Chargée de mission prévention déchets*
Florence AZARIO *Chargée de mission bio déchets*
Cécile LOISEAU *Chargée de mission valorisation déchets*
PÔLE ENVIRONNEMENT
Thierry GENTY *Responsable Collecte*
Laurent ARNOUX *Coordinateur déchèterie*
Laurent BLACHE *Agent de déchèterie*
Alexandre CASSIO *Agent de déchèterie*
Guillaume SILVA ALMEIDA *Agent de maintenance*
Gérard-Alexandre FAVER *Agent polyvalent collecte déchèterie*
Christophe DELAVIER *Agent polyvalent collecte déchèterie*

SERVICE : ENCOMBRANTS

Eric ROYERE *Agent de collecte des encombrants*
Patrick VAUX *Agent de collecte des encombrants*

SERVICE : CARTONS

Patrick CLEMENT *Chauffeur Ripper*
Michel ESPOSITO *Chauffeur Ripper*

SERVICE : ORDURES MÉNAGÈRES

Jean-Claude PEYRONEL *Chauffeur Ripper*
Jérôme LERIGOLEUR *Chauffeur Ripper*
Damien CHALLET *Chauffeur Ripper*
Marvin GENTY *Chauffeur Ripper*
Didier GOUIRAND *Chauffeur Ripper*
Nicolas ARIAS *Chauffeur Ripper*
Sébastien DUPONT *Chauffeur Ripper*
Anthony ADNOT *Chauffeur Ripper*
Louis LAUGIER *Chauffeur Ripper*
Patrick BOUGE *Chauffeur Ripper*
Paulo GONCALVES MARQUES *Chauffeur Ripper*

SERVICE BÂTIMENTS - ENTRETIEN

Jean-Philippe CADET *Responsable Bâtiment*
Vincent BERTIN *Agent polyvalent de travaux et d'entretien*
Christian CHAIX *Agent polyvalent de travaux et d'entretien*
Lino DA SILVA RODRIGUES *Agent polyvalent de travaux et d'entretien*
Daniel BLANGERO *Agent d'entretien des espaces verts*
Jérémy DI TRAPANI *Agent d'entretien des espaces verts*
Antoine SANTIAGO *Agent d'entretien*

Directeur de la publication : Robert Tchobdrenovitch
Photos : ODT Sud Luberon - Vincent Agnès - COTELUB - Jean-Pierre Lacoste
Conception graphique & maquette : Pierre-Guillaume Baret - The Happy Mouse
Rédaction : Mélodie Testi - Service Communication
Impression : Mad Print, sur papier PEFC
Edition : 07/2023





COTELUB

un conseil,
une info ?

04 90 07 48 12

Communauté Territoriale sud Luberon
Parc d'Activités Le Revol - 128, chemin des vieilles vignes - CS 20 128 - 84240 La Tour d'Aigues